



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22150872

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

13 DEC. 2022

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0447 092 301**

Nom

(en entier) : **SA ADVAGREEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route no 624 Wallonie(H) SN à 7334 HAUTRAGE**

Objet de l'acte : Nominations - fin de mandat - modification de mandat

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, s'est réunie ce 8 novembre 2022 à 11 heures, au siège de la société, sous la présidence de Monsieur Hubert BENJAMIN, qui appelait aux fonctions de secrétaire, Monsieur Mardeen BENJAMIN.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée adopte les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de mettre fin au mandat d'administrateur de Madame Shami BENJAMIN, avec effet à ce jour.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée confirme, par ailleurs, la nomination à la fonction d'administrateur, actée le 17 janvier 2022, de Madame Fabienne LAURENT, domiciliée à 4607 DALHEM (MORTROUX), Chaussée des Wallons, 14.

Réunis en Conseil, concomitamment à la réunion, les administrateurs décident de décharger Monsieur Mardeen BENJAMIN de la fonction de délégué à la gestion journalière, et de nommer, en remplacement, Monsieur Hubert BENJAMIN, avec effet au 1^{er} janvier 2023.

Par suite de ce qui précède, l'Organe d'Administration de la société est composé comme suit :

- Monsieur Hubert BENJAMIN, Président de l'Organe d'Administration et administrateur délégué ;
- Madame Fabienne LAURENT, administrateur ;
- Monsieur Mardeen BENJAMIN, administrateur.

Il est en outre décidé, à l'unanimité, de mandater Monsieur Simon DEFOSSÉ, avec pouvoir de délégation, aux fins de procéder à l'accomplissement des formalités légales et administratives en relation avec les décisions prises, notamment pour poser, à titre individuel, tous les actes et signer tous les documents (entre autres formulaires I et II) en vue de faire publier les présentes décisions aux annexes du Moniteur Belge.

Simon DEFOSSÉ,
Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).